

Stairways & Ramps – The Forgotten Fall Zones in Facilities Stats and Facts – French



FAITS

1. **Marchepieds humides ou polis** : les résidus de nettoyage, l'eau de pluie ou les finitions lisses réduisent l'adhérence des marches et des rampes, provoquant des glissades soudaines lors de la montée ou de la descente.
2. **Géométrie irrégulière des marches** : les hauteurs de contremarches ou les profondeurs de marche inégales perturbent le rythme de la marche, augmentant les faux pas et les chutes vers l'avant.
3. **Mains courantes manquantes ou inadaptées** : l'absence, le desserrage ou le mauvais emplacement des mains courantes supprime une aide à l'équilibre essentielle lorsque les travailleurs trébuchent ou transportent des charges.
4. **Pente des rampes** : les pentes trop raides augmentent les forces de freinage lors de la descente et les forces de poussée lors de la montée, ce qui augmente le risque de chute et de surmenage.
5. **Risques liés aux transitions** : les seuils de porte et les changements de revêtement de sol au niveau des paliers d'escaliers ou de rampes créent des rebords inattendus qui provoquent des trébuchements.
6. **Problèmes d'éclairage et d'éblouissement** : les ombres, l'éblouissement ou un éclairage insuffisant masquent les rebords des marches et les changements de pente, retardant ainsi la reconnaissance des dangers.
7. **Transport de charges** : les boîtes, les outils ou les chariots bloquent la visibilité et occupent les mains, ce qui réduit l'équilibre et augmente la gravité des chutes dans les escaliers et les rampes.

STATISTIQUES

- Au Canada, les glissades et les chutes, y compris celles sur les escaliers et les rampes, représentent environ 20 % des demandes d'indemnisation pour accidents avec arrêt de travail dans plusieurs provinces (commissions provinciales des accidents du travail résumées par le CCOHS).
- Aux États-Unis, les chutes dans les escaliers et les rampes ont causé 69 050 jours d'arrêt de travail dans le secteur privé en 2022, soit 26 % de tous les cas de chutes vers un niveau inférieur.
- Les chutes dans les escaliers ont la médiane la plus élevée en termes de jours d'arrêt de travail parmi les types de chutes : 20 jours par cas dans le secteur privé américain (2022-2024), ce qui dépasse de loin les chutes de même niveau.
- Les chutes dans les escaliers représentent près d'un million de visites aux

urgences chaque année aux États-Unis, les lieux de travail contribuant pour une part importante en raison d'escaliers mal entretenus ou non signalés (moyenne 2020-2024).

- Dans la seule province de l'Ontario, les chutes dans les escaliers et les rampes ont causé plus de 3 800 accidents avec arrêt de travail chaque année (2020-2023), ce qui a coûté aux employeurs des centaines de millions de dollars en coûts directs et indirects.
- Les travailleurs âgés de 55 ans et plus sont deux fois plus susceptibles de faire une chute dans les escaliers que les travailleurs plus jeunes et mettent 50 % plus de temps à se rétablir (28 jours d'arrêt de travail en moyenne contre 14 jours).